

BUDGET 2001-2002

730 MILLIONS

**UN EFFORT POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE ALLANT
AU-DELÀ DES ENGAGEMENTS**

Québec, le 29 mars 2001 - La vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois, annonce dans le **Discours sur le budget 2001-2002** une injection additionnelle de 730 millions pour l'éducation et la jeunesse. Il s'agit d'un effort budgétaire important, allant au-delà des engagements antérieurs du gouvernement.

« Il est nécessaire d'en faire plus pour les jeunes, afin qu'ils puissent développer tout leur potentiel, notre plus importante richesse pour l'avenir », a déclaré M^{me} Marois. Cet effort se traduira, au-delà des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse, par les initiatives suivantes :

- Une bonification de 47 millions de dollars au Plan d'action pour la réussite scolaire, dont le budget atteindra 72 millions de dollars pour l'année en cours :

Ce plan d'action permettra l'engagement, d'ici quatre ans, de quelque 2 000 nouveaux professeurs et de 900 professionnels pour appuyer les enseignants auprès des élèves en difficulté.

- Une bonification de 38 millions de dollars du régime d'aide financière aux études, déjà le plus généreux au Canada :

Les étudiants qui travaillent pourront recevoir une aide financière accrue pour un même niveau de revenu. De plus, les étudiants à temps partiel auront désormais accès au régime de prêts, lequel couvrira le matériel scolaire et les frais de garde.

- La création d'une réserve de 200 millions de dollars :

Elle pourra être utilisée pour moderniser le réseau et faciliter la transition de la réforme de l'éducation en cours, notamment par le soutien aux enseignants et l'achat de manuels scolaires.

Différentes mesures fiscales, dont l'impact s'ajoutera à l'effort budgétaire de 730 millions de dollars, sont également annoncées par M^{me} Marois :

- Une prolongation pour quatre autres années du crédit d'impôt pour stages en milieu de travail qui bénéficieront à plus de 6 000 étudiants chaque année ;
- Une exemption totale de l'impôt pour les bourses d'études et l'élargissement du crédit d'impôt pour TVQ à 26 000 étudiants de plus.

M^{me} Marois a rappelé que l'enveloppe allouée à l'éducation permettrait le respect intégral des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse, notamment les contrats de performance conclus avec les universités.

« Le Québec arrive au deuxième rang des pays de l'OCDE pour ce qui est de la proportion de sa richesse nationale consacrée à l'éducation. Les actions entreprises aujourd'hui nous permettront de conserver cette avance, de nous hisser aux premiers rangs dans la nouvelle économie et, but ultime de l'éducation, de garantir à tous nos jeunes les mêmes chances de bonheur et d'épanouissement », a conclu M^{me} Marois.

– 30 –

Source : Nicole Bastien
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca